

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE HAUT-BOCAGE**

Nombre de Conseillers
En exercice 18
Présents 12
Votants 15

L'an deux mille vingt-trois,
Le quinze- mai à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la commune de HAUT-BOCAGE,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
En la salle polyvalente de Maillet sous la présidence de M.
LAPRUGNE Jean-Michel, Maire de la Commune de HAUT-
BOCAGE.
Date de convocation du Conseil Municipal : 09 mai 2023

Présents : Mme BOUDRON Gaëlle, Mme DECOUERE Isabelle, M. DE LAMARLIERE Thierry, M. DESCLOUX Michel, M. GAUDIN Yves, Mme JEAN Caroline, Mme LACHASSAGNE Geneviève, M. LAPRUGNE Jean-Michel, M. LARIVAUD Cyril, Mme MASSERET Véronique, M. PAULUS Arnaud, M. TRIBOULET Guy.

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. MICHAUD Marien à Mme MASSERET Véronique, Mme THEBAUD Virginie à M. DE LAMARLIERE Thierry, Mme THEVENIN Sylvie à Mme JEAN Caroline

Absents excusés : M. CANCRE Jonathan, Mme CHAUVET Nathalie

Absent : M. MULLER Ludovic

Secrétaire de séance : Mme LACHASSAGNE Geneviève

20230515031 – Harmonisation des tarifs des columbariums :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut harmoniser les tarifs des columbariums communaux et jardin du souvenir.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité décide d'appliquer les tarifs suivants :

	CONCESSION CIMETIERE				CONCESSION COLUMBARIUM						Jardin du souvenir	
	PERPETUELLE	50 ANS	30 ANS	TEMPORAIRE	CASE A 3 PLACES		CASE A 2 PLACES		CASE A 4 PLACES			
					20 ANS	30 ANS	20 ANS	30 ANS	20 ANS	30 ANS		
LOUROUX-HODEMENT	30€ le m ²				150€	200€						Gratuit
GIVARLAIS	40€ le m ²				150€	200€						Gratuit
MAILLET	112€	69€	45€	36 €			100€	150€	200€	300€		Gratuit

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Michel LAPRUGNE